

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU JEUDI 26 MAI 2005**

L'Assemblée Communale s'est réunie le jeudi 26 mai 2005 sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :** Mme Joëlle SCHIRRER, M. Jean-Claude ROY, M. Vincent FUSTER (à compter de la question n° 36), Mme Lucille LAMY, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Danièle TETU, M. Jacques MARIOT, Mme Martine BULTOT (à compter de la question n° 10), M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Mme Françoise FELLMANN, Mme Marie-Guite DUFAY (à compter de la question n° 36), Mme Nicole DAHAN, Mme Jacqueline PANIER (jusqu'à la question 17), Mme Françoise PRESSE, Mme Danièle POISSENOT, Mme Corinne TISSIER, M. Michel LOYAT, M. Patrick BONTEMPS, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI (jusqu'à la question n° 22), M. Patrick BOURQUE, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Denis BAUD, Mme Catherine BALLOT, M. Bruno MEDJALDI, M. Éric ALAUZET, M. Christophe LIME, M. Franck MONNEUR, M. Emmanuel DUMONT, M. Abdel GHEZALI, M. Sébastien MAIRE, Mme Sylvie JEANNIN, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Didier GENDRAUD, M. Jean ROSSELOT, Mme Martine ROPERS, Mme Claire CASENOVE, Mme Catherine PUGET, M. Bernard LAMBERT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Nicole WEINMAN, Mme Françoise BRANGET (jusqu'à la question n° 36), M. Pascal BONNET, M. Michel JOSSE, M. Loïc LABORIE.

**Secrétaire :** M. Sébastien MAIRE.

**Absents :** M. Vincent FUSTER (jusqu'à la question n° 35), Mme Martine BULTOT (jusqu'à la question n° 9), M. Michel ROIGNOT, Mme Marie-Guite DUFAY (jusqu'à la question n° 35), Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme PANIER (à compter de la question n° 18), M. Yves-Michel DAHOUI (à compter de la question n° 23), Mme Annie MENETRIER, Mme Frédérique MOZER, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Karine SCHULLER, Mme Françoise BRANGET (à compter de la question n° 37), M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN.

**Procurations de vote :** M. Vincent FUSTER à M. Jacques MARIOT (jusqu'à la question n° 35), M. Michel ROIGNOT à M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Guite DUFAY à M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 35), Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER à M. le Maire, M. Jean-Jacques DEMONET à Mme Françoise FELLMANN, Mme Jacqueline PANIER à Mme Danièle POISSENOT (à compter de la question n° 18), M. Yves-Michel DAHOUI à M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 23), Mme Annie MENETRIER à M. Christophe LIME, Mme Frédérique MOZER à M. Benoît CYPRIANI, Mme Annaïck CHAUVET à Mme Corinne TISSIER, Mme Karine SCHULLER à Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise BRANGET à M. Jean ROSSELOT (à compter de la question n° 37), M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN à M. Pascal BONNET.

Avant d'aborder les questions inscrites à l'ordre du jour, M. le Maire a accueilli une délégation de la Ville de Neuchâtel à l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec cette cité.

M. le Maire a présenté à l'Assemblée les membres de la délégation :

- Mme Françoise JEANNERET, Présidente du Conseil Communal,
- M. Antoine GRANDJEAN, Conseiller Communal,
- M. Christian BOSS, Président du Conseil Général,
- M. Rémy VOIROL, Chancelier de la Ville,
- M. Silvio CASTIONI, Vice-Chancelier de la Ville,
- Mme Corinne STEHLIN, représentante en tourisme neuchâtelois,
- M. Jean-Pierre DUVOISIN, Président Central de la Fête des Vendanges

Il a précisé à l'Assemblée que le 26 septembre, il se rendrait à Neuchâtel devant le Conseil Communal. En outre, il a rappelé que les deux villes étaient situées au cœur d'un territoire qui les engageait naturellement à une coopération renforcée.

Par ailleurs, il a souligné l'importance de cette rencontre afin de développer de nouvelles énergies.

Ensuite, M. le Maire a cédé la parole à Mme JEANNERET qui a présenté la Ville de Neuchâtel dans ses aspects géographiques, économiques, institutionnels et culturels.

Mme JEANNERET a rappelé les liens et l'amitié réelle unissant les deux villes et à remercié l'Assemblée de l'accueillir en son sein.

Pour conclure, M. le Maire a remercié l'ensemble de la Direction des Relations Internationales ainsi que le Cabinet pour l'organisation de cette rencontre.

**1. Exercice 2005 – Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante – Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a donné acte de ce bilan à M. le Maire.

**2. Cercle Inter-administratif de Besançon - Participation de la Ville - Désignation de ses représentants**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- de confirmer l'appartenance de la Ville à l'Association,
- de désigner Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA pour siéger au sein de la Commission de Surveillance et la présider,
- de désigner M. Claude KOESLER pour siéger au sein du Conseil d'Administration et éventuellement intégrer le bureau qui sera mis en place.

## Finances

### 3. Exercice 2005 - Transferts de crédits

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'approuver les transferts intervenus en dépenses et en recettes de fonctionnement entre le 12 mars 2005 et le 6 mai 2005 et ceux à intervenir en dépenses d'investissement.

### 4. Exercice 2005 - Ouvertures de crédits reprises au budget par décisions modificatives - Crédits complémentaires par reprises sur les comptes de dépenses imprévues

A l'unanimité, le Conseil Municipal a :

- approuvé des ajustements budgétaires en recettes et en dépenses et un transfert sur le compte de dépenses imprévues,

- décidé d'attribuer une subvention de 85 000 € à l'AUDAB et a autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir avec cet organisme.

## Garanties d'emprunts

### 5. Office Public Municipal d'HLM de Besançon - Travaux d'amélioration dans 80 logements, rue du Stand à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 %, d'un prêt de 120 000 € contracté auprès de DEXIA Crédit Local

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accorder la garantie sollicitée.

M. LOYAT, M. BAUD, Mme POISSENOT, Mme CASENOVE n'ont pas pris part au vote.

### 6. Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte de la Ville Besançon - Opération acquisition-amélioration de 29 logements situés rue du Sanatorium à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 %, d'un prêt PLUS de 999 564 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accorder la garantie sollicitée.

M. LOYAT, Mme TETU, M. BOURQUE, M. BAUD n'ont pas pris part au vote.

## Subventions : attribution, encaissement, réaffectation

### 7. Subventions aux associations à caractère social - Première répartition au titre de l'année 2005

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer aux associations à caractère social les subventions suivantes :

Associations		Subventions 2004	Propositions 2005
A.A.B.	Association des Autistes de Besançon	1 000 €	1 000 €
A.A.H.	Aides Alimentaires et Humanitaires (Epicierie Sociale : les Quatre Saisons) - Brulard Ensemble	700 €	1 200 €
A.D.A.P.A.S.E. Azur 25	Association d'Entraide entre les Pupilles et les Anciennes pupilles de l'Etat et de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département du Doubs	920 €	920 €
A.D.D.S.E.A.	Association Départementale du Doubs pour la	11 000 €	11 000 €

Associations		Subventions 2004	Propositions 2005
Double Ecluse	Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte Centre de la Double Ecluse		
A.F.B.	Association des Familles de Besançon	2 800 €	2 800 €
A.F.C.A.R.	Association Franc-Comtoise pour l'Assistance aux Réfugiés	310 €	310 €
A.G.I.R. abcd	Association Générale des Intervenants Retraités	2 290 €	2 290 €
A.L.E.P.H.	Accès au Logement et Participation des Habitants	7 000 €	7 000 €
A.P.F.	Association des Paralysés de France	1 500 €	1 500 €
Antenne petite Enfance		1 220 €	1 220 €
Association Comtoise des Sourds		600 €	600 €
Association Départementale des Conjoints Survivants		600 €	600 €
Association Française de Chiens de Guide pour Jeunes Handicapés Visuels - MIRA France		1 500 €	2 000 €
Association d'Hygiène Sociale du Doubs		6 500 €	6 500 €
Banque Alimentaire du Doubs		4 000 €	3 000 €
La Buanderie	Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux La Buanderie	8 000 €	10 000 €
C.I.D.F.	Centre d'Information sur les Droits des Femmes	9 150 € (dont 3 457 € au titre du Contrat de Ville)	11 000 €
Club Amitiés des Oiseaux - Association des Retraités		400 €	400 €
Été comme Hiver	Boutique Accueil de Jour Été comme Hiver	20 000 €	21 000 €
Fédération Départementale des Amis des Maisons de Retraite Les Amis de Bellevaux		400 €	400 €
Foyer de la Cassotte		13 000 €	13 000 €
GENEPI		710 €	980 €
Grigri l' Antigris		1 600 €	1 600 €
Invités au Festin		4 575 €	5 500 €
J.O.C.	Jeunesse Ouvrière Chrétienne	1 200 €	1 200 €
Mouvement du Nid		3 000 €	3 000 €
O.R.P.A.B.		18 750 €	18 000 €
Page Argentée	Club du 3 <sup>ème</sup> Age Clairs-Soleils	400 €	400 €
Porte Ouverte		3 820 €	3 820 €
Restaurants du Coeur		900 €	1 000 €
Secours Populaire Français		5 000 €	5 500 €
Service d'Entraide Frédéric Ozanam - Société Saint-Vincent de Paul		460 €	700 €
Solidarité Femmes		9 000 €	9 200 €
S.O.S. Amitié		2 300 €	4 000 €
U.N.A.F.A.M.	Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux	1 300 €	1 300 €
I.R.V.	Institut Régional du Vieillissement	1 000 €	1 500 €

Associations		Subventions 2004	Propositions 2005
F.N.A.T.H.	Fédération Nationale Accidentés du Travail et des Handicapés	0 €	500 €
A.V.H.	Association Valentin Haüy	0 €	1 050 €
Médiation Familiale – UDAF/ADDSEA		0 €	2 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>146 905 €</b>	<b>158 990 €</b>

Mme PRESSE, Mme POISSENOT, M. BAUD, M. CYPRIANI, M. MONNEUR, Mme TETU, Mme LAMY, Mme CRABBÉ-DIAWARA n'ont pas pris part au vote.

## 8. Vie Associative - Attribution de subventions aux associations - Première répartition 2005

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'allouer les subventions suivantes :

Associations	Versé 2004	Proposition Commission 2005
<b>Associations de Quartier et Comités de Quartier</b>		
<i>APIM (journal quartier de Montrapon)</i>	3 000 €	3 000 €
<i>La Passerelle (journal quartier de Planoise)</i>	3 000 €	3 000 €
<i>Bouge Toi !</i>	750 €	750 €
<i>La Combe Saragosse</i>	1 100 €	1 400 €
<i>La Commune Libre de Saint-Ferjeux</i>	4 600 €	4 600 €
<i>La Maison de Velotte</i>	7 000 €	1 000 €
<i>Palente village</i>	400 €	400 €
<i>Planoise Avenir</i>	300 €	300 €
<i>Comité de Quartier de Bregille</i>	9 150 €	9 150 €
<i>Comité de Quartier des Chaprais</i>	1 000 €	1 000 €
<i>Comité de Quartier des Montboucons</i>	800 €	1 600 €
<i>Comité de Quartier de Planoise</i>	2 300 €	2 300 €
<i>Comité de Quartier des Prés de Vaux</i>	1 500 €	1 500 €
<i>Comité de Quartier de Saint-Claude</i>	27 200 €	27 200 €
<i>Comité de Quartier des Torcols-Chailluz</i>	500 €	500 €
<b>Anciens Combattants</b>		
<i>Union Départementale des Anciens Combattants Français Musulmans et leurs Enfants (UD. ADFMAE)</i>	250 €	250 €
<i>Association 25 des Droits des Rapatriés d'Afrique du Nord (DRAN)</i>	400 €	400 €
<i>Fédération Nationale des Combattants de moins de vingt ans</i>	150 €	150 €
<b>Loisirs et Nature</b>		
<i>Les Amis de la Nature</i>	600 €	600 €
<i>Besançon Auto Miniatures</i>	300 €	300 €
<i>Club Photo de Planoise</i>	300 €	500 €
<i>Centre Culturel Espéranto</i>	400 €	400 €
<i>Les Nyctalopithèques</i>	150 €	150 €

<b>Associations</b>	<b>Versé 2004</b>	<b>Proposition Commission 2005</b>
<i>A.B.C. Echechs</i>	1 500 €	1 500 €
<i>La Tour, Prends Garde !</i>	3 000 €	3 000 €
<i>AUB (Association des Usagers de la Bicyclette)</i>	320 €	320 €
<i>La Voie des Fleurs</i>	400 €	400 €
<b>Caritatifs, Humanitaires et Citoyen</b>		
<i>Afriqu'Energie (Les Gravier Blancs)</i>	600 €	600 €
<i>Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen</i>	760 €	760 €
<i>Réseau Citoyenneté Développement RE.CI.DEV.</i>	2 000 €	2 000 €
<i>Franche-Comté Consommateurs</i>	1 500 €	1 500 €
<i>UFC QUE CHOISIR</i>	1 500 €	1 500 €
<i>Union Féminine Civique et Sociale – U.F.C.S.</i>	1 000 €	500 €
<b>Divers</b>		
<i>SPA</i>	4 600 €	3 000 €
<b>Total</b>	<b>82 330 €</b>	<b>75 530 €</b>

M. MEDJALDI, Mme SCHIRRER, Mme PANIER, Mme PRESSE, M. DAHOUI, Mme TISSIER n'ont pas pris part au vote.

**9. Contrat de Ville 2005 - Volet Emploi Insertion** - Versement du solde des subventions aux structures d'insertion par l'activité économique

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

<b>Organismes</b>	<b>Actions</b>	<b>Subvention 2004</b>	<b>Subvention 2005</b>	<b>Délibération 31 mars</b>	<b>Délibération 26 mai</b>
Alternatives chantiers	Ateliers décors urbains	23 794 €	17 302 €	11 897 €	5 405 €
Aqua vert	Travaux environnement	5 279 €	5 124 €	2 639 €	2 485 €
Syneco	Construction habitation et second œuvre	6 724 €	6 717 €	3 362 €	3 355 €
Jardins de cocagne (Association Julienne Javel)	Insertion par les jardins	12 913 €	11 805 €	6 456 €	5 349 €
Intermed	Association intermédiaire	31 676 €	32 026 €	15 838 €	16 188 €
BTT	Second œuvre, mécanique, recyclage, interim	43 464 €	45 404 €	16 535 €	28 869 €
Blanchisserie du refuge	Chantiers insertion , accueil jeunes femmes	7 263 €	10 124 €	3 631 €	6 493 €
BTS (Blanchisserie)	Nettoyage textile tout public	14 259 €	10 176 €	7 129 €	3 047 €
ADDSEA	Chantiers d'insertion	0 €	11 874 €	3 000 €	8 874 €
<b>Total</b>			<b>150 552 €</b>	<b>70 487 €</b>	<b>80 065 €</b>

Mme DUFAY, Mme PRESSE, Mme POISSENOT, Mme CASENOVE n'ont pas pris part au vote.

**10. Hygiène-Santé** - Subventions aux associations à caractère médico-social - Première répartition 2005

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Type d'association	Associations locales	Subventions attribuées par l'Etat et autres Collectivités Territoriales en 2004	Sommes attribuées en 2004 par la Ville de Besançon	Montant de la subvention sollicitée en 2005	Sommes proposées pour 2005
Soins population défavorisée	MEDECINS DU MONDE 7, rue du Languedoc	CG 500 €	760 €	760 €	760 €
Prévention, information	CICS 27, rue de la République	Etat 65 487 € CG 68370 €	3 100 € ( + locaux)	5 000 €	3 150 €
Aide aux malades, prévention	AIDES 15, rue du Petit Battant	Etat 80000 € CG25 3 800 €	3 100 €	3 300 €	3 150 €
Aide aux malades	JALMAV - 9, rue d'Anvers	CG25 1 000 €	550 €	700 €	560 €
Aide aux malades	CROIX D'OR 12A, rue de Chaillot	--	760 €	800 €	770 €
<b>Total de la première attribution</b>					<b>8 390 €</b>

Mme TISSIER n'a pas pris part au vote.

**11. Subventions pour l'organisation et la promotion de manifestations commerciales**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- \* 131 000 € à l'Office de Commerce de Besançon permettant d'assurer la mise en place des actions proposées,
- \* 40 000 € à l'OTSI pour assurer leur mise en promotion,
- \* 4 000 € à la Chambre de Métiers du Doubs,
- \* 15 600 € à l'association RéCiDev pour l'organisation du marché de Noël solidaire,
- \* 7 000 € à l'association «Commerce et Artisanat aux Chaprais» pour la mise en oeuvre du troc des Chaprais,
- \* 7 500 € à l'Union des Commerçants pour la réalisation de «la mode en capitale».

M. ROY, M. BAUD, Mme TISSIER, M. MARIOT, Mme SCHIRRER n'ont pas pris part au vote.

## 12. Subventions à des associations sportives

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- Dotations Formation/Animation Contrat Objectifs saison 2004-2005

	<b>Dotation Animation</b>	<b>Dotation Formation</b>	<b>Premier versement</b>	<b>Deuxième versement</b>
ESBF	10 908 €	17 452 €	14 180 €	14 180 €
ESBM	2 429 €	3 886 €	3 157,5 €	3 157,5 €
BRC Football Association	1 441 €	2 305 €	1 873 €	1 873 €
BBCD	14 508 €	23 214 €	18 861 €	18 861 €
<b>Total</b>	<b>29 286 €</b>	<b>46 857 €</b>	<b>38 071 €</b>	<b>38 071 €</b>

- Subventions aux Comités Départementaux

	<b>Saison 2004/2005</b>	<b>Premier versement</b>	<b>Deuxième versement</b>
Comité Départemental Tennis de Table	4040 €	2020 €	2020 €
Comité Départemental Volley Ball	4040 €	2020 €	2020 €
Comité Départemental Athlétisme	2800 €	1400 €	1400 €
Comité Départemental Olympique et Sportif	4040 €	2020 €	2020 €
Comité Régional Cyclisme	4040 €	2020 €	2020 €
Comité Départemental Judo	4040 €	2020 €	2020 €
Besançon Skating Club	6060 €	3030 €	3030 €
Besançon Comté Hockey Club	3030 €	1515 €	1515 €
<b>Total</b>	<b>32 090 €</b>	<b>16 045 €</b>	<b>16 045 €</b>

- Subventions exceptionnelles

	<b>Demande</b>	<b>Proposition</b>
ESBM : Parrainage du match contre Montélimar	4 500 €	4 500 €
Olympique Bisontin : Parrainage du match contre Chagny	4 500 €	4 500 €
AS Jeunes Footballeurs de Palente : rattrapage subvention sport amateur 2004	309 €	309 €
Comité Régional de Boxe : Rencontre internationale France - Corée 30 avril 2005	2 000 €	1 300 €
ESBF : ½ Finale et Finale de la Coupe de France	5000 €	2 500 €
La Cita - Concours Départemental «poussins»	320 €	250 €
La Française - aide à l'acquisition d'un sauna	2 500 €	2 000 €
<b>Total</b>	<b>19 129 €</b>	<b>15 359 €</b>

- Subvention exceptionnelle d'équipement au Sport Nautique Bisontin : 50 000 € pour le financement de la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux à la piscine Port Joint.

M. BENETEAU DE LAPRAIRIE n'a pas pris part au vote.



**13. Relations Internationales** - Coopération Décentralisée - Subvention à l'Association de Gymnastique La Saint-Claude

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'Association de Gymnastique La Saint-Claude pour la mise en place d'un projet d'échanges entre gymnastes de l'Association bisontine et du lycée sportif de Bistrina.

**14. Relations Internationales** - Coopération Décentralisée - Partenariat avec la Palestine - Subvention à l'Association The Serious Road Trip

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

\* 4 100 € à l'Association «The Serious Road Trip»

\* 900 € à l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP),

pour financer un projet de théâtre de rue destiné à la population du camp d'Aquabat Jab'r en Palestine.

**15. Relations Internationales** - 50<sup>ème</sup> anniversaire de jumelage avec Huddersfield-Kirklees - Attribution de subventions exceptionnelles

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- 1 500 € à l'Association «Découvert Autorisé» pour financer le déplacement de 5 membres du groupe musical afin de participer au «Timeless Festival»,

- 2 000 € aux Chenestrels pour financer le déplacement des 26 musiciens à Kirklees.

**16. Relations Internationales** - Attribution de subventions à des établissements d'enseignement et associations

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de verser les subventions suivantes :

**- Subventions à des établissements d'enseignement**

- **316 €** au Collège Camus pour le déplacement de 26 élèves à Sankt Wendel (Allemagne) du 17 au 24 mai 2005 (échange scolaire)

- **200 €** au Lycée Jules Haag pour le déplacement de 29 élèves à Hassloch (Allemagne) du 10 au 17 mars 2005 (échange scolaire)

- **255 €** au Collège Saint-Joseph pour le déplacement de 16 élèves à Londres (Angleterre) du 24 février au 2 mars 2005 (échange scolaire)

- **51 €** au Collège Notre-Dame pour le déplacement de 13 élèves à Sasbach (Allemagne) du 27 avril au 2 mai 2005 (échange scolaire)

- **376 €** au Lycée Pergaud pour le déplacement de 23 élèves à Olomouc (République tchèque) du 6 au 13 avril 2005 (échange scolaire)

- **1 220 €** au Lycée Pergaud pour le déplacement de 20 élèves à Huddersfield-Kirklees (Angleterre) du 26 janvier au 3 février

- **280 €** au Lycée Pergaud pour l'accueil de 20 élèves de Huddersfield-Kirklees du 15 au 22 mars 2005 (échange scolaire)

- **123 €** au Collège Voltaire pour le déplacement de 16 élèves à Fribourg (Allemagne) du 27 avril au 3 mai 2005 (échange scolaire).

- **402 €** au Lycée Pergaud pour le déplacement de 23 élèves à Nuremberg (Allemagne) du 1<sup>er</sup> au 8 mars 2005 (échange scolaire).

**- Subvention de 430 € à l'Association «Jumelages La Poste France Telecom».**

M. DUMONT, M. LOYAT, Mme PANIER, Mme BALLOT, M. BOURQUE, M. MEDJALDI, Mme SCHIRRER, M. DAHOUI, M. MONNEUR, Mme JEANNIN, Mme BULTOT n'ont pas pris part au vote.

**17. Relations Internationales - Attribution des bourses aux projets internationaux**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer des bourses pour financer des projets internationaux aux organismes suivants :

- Le Besancon Racing Club Football, pour son projet d'organisation à Besançon d'une rencontre internationale de football pour les jeunes des villes jumelées, les 25 et 26 juin 2005.

Bourse proposée : 2 400 €.

- l'Association SoLiban'Im, pour son action visant notamment à animer un centre de vacances pour enfants libanais et enfants réfugiés palestiniens à Baskinta (Liban) du 27 juin au 1<sup>er</sup> août 2005. Un deuxième aspect du projet consiste à développer des liens entre enfants français et libanais par le biais d'échanges de courriers pour une meilleure connaissance réciproque.

Bourse proposée : 2 000 €.

- l'Association «ESI et ailleurs», pour son projet d'organisation d'un stage pré-professionnel à Ouagadougou (Burkina-Faso) pour 6 élèves infirmières du 8 août au 30 septembre, afin d'acquérir une meilleure connaissance des problèmes de santé dans les pays du sud.

Bourse proposée : 1 200 €.

- l'Association des Etudiants Sages-Femmes Bisontins (Promotion 2002-2006) pour son projet d'organisation d'un stage professionnel au Sénégal pour les élèves de la promotion, du 28 novembre au 22 décembre 2005. Ce stage a pour but de découvrir un autre milieu culturel et un autre système sanitaire.

Bourse proposée : 1 000 €.

- Le Choeur et Orchestre Inter-lycées de Besançon, pour son déplacement à Piacenza (Italie) en avril, afin d'y donner le Requiem de Franz von Suppè et ce, à l'invitation du Conservatoire de Musique et du lycée artistique de la Ville.

Bourse proposée : 600 €.

- l'Association SISAN, pour son projet de réalisation d'un documentaire pédagogique venant ponctuer une correspondance scolaire établie depuis quatre ans entre le collège Victor Hugo et une école de Konna (Mali).

Bourse proposée : 500 €.

**18. Versement d'une subvention au Syndicat du Marais de Saône**

A l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions), le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 2 750 € au Syndicat du Marais de Saône pour financer la diffusion d'un document de sensibilisation sur l'origine de l'eau.

M. ALAUZET, M. DAHOU, Mme DAHAN, Mme SCHIRRER, M. BONNET n'ont pas pris part au vote.

### **19. Attribution de subventions à des associations de protection de la nature et de l'environnement pour l'année 2005**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'allouer les subventions suivantes pour des actions en faveur de la protection de la nature et de l'environnement :

- 1 203 € à l'Association Franche-Comté Environnement,
- 1 203 € à l'Association Doubs Nature Environnement.

### **20. Éducation - Subventions aux classes transplantées ou de découverte et autres subventions**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

#### **\* Pour les séjours en classes transplantées ou de découverte :**

- Ecole élémentaire des Vieilles Perrières, séjour à Paris de 7 élèves de CLIS2, du 12 au 14 mai 2005 : 174,72 €, correspondant à une participation de 8,32 € par jour et par enfant ;

- Ecole élémentaire Jean Macé : subvention de 1 140 € pour deux sorties ski de 120 élèves de cycle III et de CLIS ;

- Ecole élémentaire Arènes : le séjour à Venise des 21 élèves de CM1 et CM2, prévu du 27 au 30 avril, et pour lequel le Conseil Municipal, dans sa séance du 20 décembre 2004 avait décidé d'attribuer une subvention de 698,88 €, est reporté entre le 16 et le 19 mai. Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir cette subvention.

Ces subventions seront versées aux coopératives scolaires des écoles à l'issue des séjours, après vérification du nombre d'élèves ayant participé.

#### **\* Autres subventions :**

- Association des Délégués Départementaux de l'Education Nationale : 153 € pour une aide au fonctionnement.

- Association PEP/SAPADEMA (Service d'Aide Pédagogique A Domicile aux enfants Malades et Accidentés) : 1 525 €.

## **Vie Associative et Citoyenneté**

### **21. Maison de Quartier de Velotte - Mise à disposition de locaux à l'Association Maison de Velotte - Convention**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser la mise à disposition de la Maison de Quartier de Velotte à l'Association Maison de Velotte et d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir.

## **22. Conseils de Quartier - Prorogation de la dotation aux co-présidents habitants**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le principe du renouvellement de la dotation annuelle versée aux co-présidents des Conseils de Quartier,
- d'en fixer le montant à 150 € pour 2005.

## **TIC et Moyens Généraux**

### **23. Cartable numérique Besancon.Clic - Don manuel des ordinateurs**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- de prononcer la désaffectation des biens concernés à compter du 30 juin 2005,
- d'autoriser le principe du don manuel des ordinateurs aux familles qui souhaitent le conserver,
- d'autoriser la réforme des matériels remis à la Ville par les familles qui ne souhaitent pas les conserver.

## **Culture**

### **24. Musée de la Résistance et de la Déportation - Enrichissement du fonds documentaire - Encaissement d'une subvention du Centre National du Livre**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'encaisser une subvention de 1 000 € provenant du Centre National du Livre.

### **25. Muséum d'Histoire Naturelle - Nouvelles animations au jardin zoologique et au parcours de l'Evolution - Demande de subvention au Ministère délégué à la Recherche et à la Technologie**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le projet de nouvelles animations au jardin zoologique et au parcours de l'évolution,
- de solliciter une subvention de 6 000 € auprès de la DRAC.

### **26. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Programme 2005 de restauration des collections - Demande de subvention - Comité de suivi de la restauration du tableau de Bronzino**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme 2005 de restauration des collections,
- de solliciter auprès de la DRAC une subvention de 3 500 € pour le financement des restaurations pour l'exposition «De Vesontio à Besançon, la ville s'expose» et la remise en état d'une peinture de Guido RENI «Lucrece se poignardant» et une subvention pour l'évaluation des collections graphiques.

**27. Bibliothèques et Archives Municipales** - Acceptation du don d'un livre d'artiste de l'Association des Amis des Musées et des Bibliothèques de Besançon

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accepter le don d'un livre d'artiste de l'Association des Amis des Musées et des Bibliothèques de Besançon pour un montant de 1 450 €.

**28. Bibliothèques et Archives Municipales** - Édition du catalogue de l'exposition «Générosités : donations Jacqueline BESSON et Maria-Catherine BOUTTERIN» - Participation financière des Amis des Musées et Bibliothèques - Encaissement et réaffectation

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accepter un don de 2 000 € de l'Association des Amis des Musées et des Bibliothèques pour contribuer aux frais de publication des catalogues de l'exposition «Générosités : donations Jacqueline BESSON et Maria-Catherine BOUTTERIN».

**29. Bibliothèques et Archives Municipales** - Modalités d'hébergement par la Bibliothèque Nationale de France des documents numérisés par la Bibliothèque Municipale à partir de ses collections - Convention avec la BNF

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'approuver ce projet et d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec la BNF.

**30. Orgue de l'Église Saint-Maurice** - Programme de restauration - Demandes de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le programme de restauration de l'orgue de l'Église Saint-Maurice dont le coût est estimé à 450 000 € TTC et d'autoriser M. le Maire à solliciter les participations financières de l'État (30 % du montant HT), du Département du Doubs (20 % du montant HT) et de la Région de Franche-Comté (30 % du montant HT).

**31. Création d'une réserve interne au Musée du Temps** - Approbation du programme et du financement de l'opération

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le programme de création d'une réserve interne au Musée du Temps dont le coût est estimé à 270 000 € TTC ainsi que son financement.

**32. Contrat de développement de l'action culturelle 2005-2007 entre l'État, la Ville de Besançon et la Maison des Jeunes et de la Culture Palente/Orchamps**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le projet de contrat de développement de l'action culturelle 2005-2007 visant à :

- favoriser l'accès aux pratiques culturelles pour tous,
- développer l'offre d'activités culturelles à destination des enfants et des jeunes dans et hors temps scolaires,
- développer un réseau de partenariat avec les équipements culturels, les artistes, les écoles, les lieux d'accueil de loisirs,
- améliorer la qualité des actions menées,
- contribuer à la valorisation des actions menées au cours d'une saison.

M. BAUD, Mme PRESSE, M. MEDJALDI n'ont pas pris part au vote.

## Petite Enfance

### **33. Contrat Enfance** - Convention avec la Caisse d'Allocations Familiales pour versement de la Prestation de Service Unique

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'approuver la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales pour le versement de la Prestation de Service Unique et d'autoriser M. le Maire à signer cette convention.

### **34. Petite Enfance** - Convention de partenariat avec la commune de Chauenne

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'approuver la convention de partenariat par laquelle la Ville de Besançon s'engage à apporter conseil et soutien technique à la commune de Chauenne pour parfaire le fonctionnement de sa halte-garderie.

## Patrimoine - Travaux

### **35. Centre Pierre Bayle** - Aménagement du 2<sup>ème</sup> étage - Approbation du projet

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'aménagement du 2<sup>ème</sup> étage du Centre Pierre Bayle en vue d'y accueillir la Direction Développement Culturel, des services de la Direction des Bibliothèques, l'Association Croque Livres,

- d'autoriser M. le Maire à lancer les consultations en vue de sa réalisation,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions de tout partenaire susceptible de participer à cette opération.

### **36. Reconstruction du stade Léo Lagrange** - Adoption du pré-programme - Lancement de la procédure de concours de maîtrise d'œuvre - Lancement des travaux préliminaires - Demande de subventions

Au cours du débat, une suspension de séance a été demandée par le groupe des Verts.

A la reprise de séance, M. le Maire a proposé un amendement visant à soumettre les tranches conditionnelles de travaux, le cas échéant, à une autorisation ultérieure de l'Assemblée.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté le projet amendé.

### **37. Construction d'une cuisine centrale** - Approbation du programme de service - Lancement de la procédure de dialogue compétitif

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de service,

- de prendre connaissance du choix de la procédure de dialogue compétitif,

- d'autoriser le transfert du montant correspondant à l'acquisition du terrain, soit 80 600 €,

- de s'engager à assurer le financement complémentaire permettant la réalisation du projet,

- d'autoriser M. le Maire à recruter les assistants à la maîtrise d'ouvrage,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter des participations financières de tout partenaire susceptible de soutenir ce projet.

**38. Maîtrise de l'Énergie** - Installation de capteurs solaires dans les serres municipales et à la piscine Mallarmé - Études de faisabilité

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- l'installation de capteurs solaires dans les serres municipales et à la piscine Mallarmé,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter les participations financières de l'ADEME et de la Région de Franche-Comté,
- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires.

## **Urbanisme - Action Foncière**

**39. Bilan des Déclarations d'Intention d'Aliéner du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2004**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a pris acte de ce bilan.

**40. Acquisition pour alignement du chemin de l'Oillet à M. et Mme JURAIN Emmanuel**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à cette acquisition au prix de 2 860 € et a autorisé M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

**41. Aliénation d'un délaissé de voirie chemin des Montarmots à M. et Mme HOCINE Mostefa**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'aliénation d'un délaissé de voirie chemin des Montarmots (36 m<sup>2</sup> au prix de 504 €).

**42. Servitudes de passage de canalisation publique d'eau potable sur les propriétés de Mlle ROGNON Marie-Thérèse et de l'Indivision BOUDOT / VUILLEMIN, chemin des Quatrouillots et chemin des Bas de Chailluz**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'établir deux servitudes de passage sur les propriétés de Mme ROGNON Marie-Thérèse et de l'Indivision BOUDOT-VUILLEMIN, chemin des Quatrouillots et chemin des Bas de Chailluz et de verser une indemnité forfaitaire de 765 € à chacun des propriétaires compte tenu de l'occupation du terrain et des nuisances générées à l'occasion des travaux.

**43. Permis de construire** - Remise de pénalités pour retard de paiement des taxes d'urbanisme à BFCA PROMOTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accepter la demande de BFCA PROMOTION pour obtenir une remise gracieuse de la pénalité de 3 800 € liquidée à défaut de paiement à la date d'exigibilité pour ce dossier.

## Conventions

### **44. Signalétique de l'espace industriel Trépillot/Tilleroyes** - Convention avec l'ADEZI et la Société GIROD Signalétique

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'approuver l'implantation de 2 Relais d'Information Service avec plan de la zone et localisation des activités partenaires de l'opération et d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec l'ADEZI et la Société GIROD Signalétique.

### **45. Dispositif «chèque déplacement»** - Application au réseau de transports en commun GINKO - Convention avec la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de l'application du dispositif chèque déplacement au réseau de transports en commun GINKO. Ce dispositif prévoit que ce chèque pourra être utilisé par les clients pour payer leur place dans les parcs de stationnement et pour payer leur titre de transport.

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec la CAGB.

M. le Maire n'a pas pris part au vote.

### **46. Sécurité Routière** - Constitution d'un réseau de correspondants d'initiateurs bénévoles - Encaissement et réaffectation d'une subvention de la Délégation Interministérielle de la Sécurité Routière

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- de créer un réseau de correspondants bénévoles issus des Conseils de Quartier et des associations de parents d'élèves pour mener des actions de communication et de sensibilisation sur la sécurité routière,

- d'encaisser et réaffecter au budget la subvention de 10 000 € versée par la Délégation Interministérielle de la Sécurité Routière.

## Divers

### **47. Syndicat Mixte de la Maison de Franche-Comté** - Modification des statuts

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'approuver la modification des statuts du Syndicat Mixte de la Maison de Franche-Comté qui porte le nombre de ses membres à 7.

Mme SCHIRRER n'a pas pris part au vote.

### **48. Dénominations de voies**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'approuver les dénominations de voies suivantes :

- Ronds-points situés à chaque extrémité de la Citadelle : Huddersfield-Kirklees côté Tarragoz et Neuchâtel côté Rivotte,

- chemin de la Ferme Dormoy : chemin commençant chemin des Dessus de Chailluz et finissant chemin de la Barre aux Chevaux,

- rue du Lieutenant Rémy : voie commençant boulevard Diderot et finissant en impasse desservant un nouvel ensemble immobilier construit sur l'ancienne propriété de l'Armée de l'Air,



- square Copin : square situé entre la rue Gabriel Plançon, le boulevard de Gaulle et la rue de Chaudanne.

#### 49. Marchés publics passés selon les procédures formalisées - Autorisation de signature

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les marchés publics suivants :

Objet du marché	Date de la Commission d'appel d'offres	Titulaire du marché	Montant du marché
Réaménagement des carrefours à feux du boulevard Nord	25/04/2005	Groupement SACVER/CEGELEC/ LACROIX/GIROD/SEA 25410 DANNEMARIE SUR CRETE	Mini : 800 000 € TTC Maxi : 2 300 000 € TTC
Eclairage public - Travaux de génie civil	20/05/2005	SOBECA 25000 BESANCON	Mini : 70 000 € TTC Maxi : 280 000 € TTC
Eclairage public - Travaux d'électricité	20/05/2005	Groupement : CEGELEC/AMEC SPIE 25000 BESANCON	Mini : 250 000 € TTC Maxi : 1 000 000 € TTC
Piscine Mallarmé - Remplacement des centrales de traitement d'air	20/05/2005	EIMI THERMIC 25480 ECOLE VELENTIN	368 798,68 € TTC
Travaux de sécurisation des falaises de la Citadelle (Rivotte phase 2) et de la Porte Taillée	20/05/2005	CAN SA 26270 MIRMANDE	251 644,98 € TTC
Lots 1 et 2 : Bois exotiques - Blocs portes - Bois reconstitués - Isolation - Accessoires de mise en œuvre et petit outillage	20/05/2005	Lot 1 : BIG MAT 25770 FRANOIS Lot 2 : POINT P 25220 THISE	Mini : 50 000 € TTC Maxi : 200 000 € TTC (chacun)
Lots 3 et 4 : Visserie - Quincaillerie - Pièces de fermeture - Accessoires de mise en œuvre et petit outillage	20/05/2005	Lot 3 : LEGALLAIS BOUCHARD 14000 CAEN Lot 4 : BURDIN BOSSERT 25000 BESANCON	Mini : 30 000 € TTC Maxi : 120 000 € TTC (chacun)
Lots 5 et 6 : Appareils sanitaires - Chauffe eau - Raccords - Robinetterie - Vannes - Cuivre - PVC - Accessoires de mise en œuvre et petit outillage	20/05/2005	Lot 5 : CEDEO 25000 BESANCON Lot 6 : BURDIN BOSSERT 25000 BESANCON	Mini : 20 000 € TTC Maxi : 80 000 € TTC (chacun)
Lots 7 et 8 : Peintures - Papiers peints - Toiles de verre - Enduits - Colles - Matériel de mise en œuvre et petit outillage	20/05/2005	Lot 7 : ZOLPAN 25000 BESANCON LOT 8 / LC PEINTURE 25770 FRANOIS	Mini : 30 000 € TTC Maxi : 120 000 € TTC (chacun)

Objet du marché	Date de la Commission d'appel d'offres	Titulaire du marché	Montant du marché
Lot 9 : Produits sidérurgiques, tréfilerie, tôle et divers	20/05/2005	BURDIN BOSSERT 25000 BESANCON	Mini : 30 000 € TTC Maxi : 120 000 € TTC
Lot 10 : Vitrerie - Miroiterie et matériel de mise en œuvre	20/05/2005	WEHR 25480 ECOLE VALENTIN	Mini : 15 000 € TTC Maxi : 60 000 € TTC
Lot 12 : Bois d'œuvre et charpente	20/05/2005	SCIERIE VERDOT 25000 BESANCON	Mini : 5 000 € TTC Maxi : 20 000 € TTC
Palais des Sports - Restructuration, agrandissement et modernisation - Aménagements menuisés	20/05/2005	Menuiserie des Saint-Martin 25000 BESANCON	36 537,80 € TTC

La séance est levée à 21 heures.

Hôtel de Ville, le 1<sup>er</sup> juin 2005  
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 1<sup>er</sup> juin 2005  
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.